

Permanences habitat et entrepreneurs

LES PERMANENCES HABITAT

Tous les derniers vendredis de chaque mois de 10H30 à 12h30 au siège de la CCPO, des professionnels de l'Habitat de SOLIHA (PACT du Rhône) tiennent une permanence pour répondre à vos questions et vous conseiller sur vos projets de logement d'un point de vue technique et financier.

Pour aller plus loin, SOLIHA se rend sur place pour apprécier les besoins de travaux et réaliser, le cas échéant, une évaluation technique ou énergétique du logement. Cette intervention, d'une valeur de 315 ou 525 € par diagnostic, est entièrement prise en charge par la CCPO.

Les permanences :

- Vendredi 30 septembre 2016
- Vendredi 28 octobre 2016
- Vendredi 25 novembre 2016
- Vendredi 16 décembre 2016
- vendredi 27 janvier 2017
- vendredi 24 février 2017
- vendredi 31 mars 2017
- Vendredi 28 avril 2017
- vendredi 19 mai 2017

LES PERMANENCES IRP : pour aider à la création d'entreprise

La CCPO qui adhère à l'association Initiative Rhône Pluriel (IRP) met en place des permanences pour la création d'entreprises.

Les permanences ont lieu de 9H à 12H au siège de la CCPO : 1, rue du Stade 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon

Les permanences :

- Mardi 27 septembre 2016
- Mardi 25 octobre 2016
- Mardi 29 novembre 2016

